

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE MERCREDI 17 MAI À 18h30**

Présents

Isabelle Palardy
Alexandre Buist
Alexandra Goyer
Diane Robichaud
Julie St-Pierre
Ricardo Urbina
Geneviève Richard
Sandra Cournoyer
Louise Gagné
Stéphanie Arpin

Absents

Sandra Gabriel
Jean-François Fournier

Étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs.

Liette Jodoin, directrice

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue (constat 1)

La présidente, madame Isabelle Palardy, nous adresse le mot de bienvenue.

2. Vérification du quorum et des présences (constat 2)

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 2)

CÉ-16-17-35

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Geneviève Richard et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

4. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du lundi 24 avril 2017 (adoption 5)

CÉ-16-17-36

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Stéphanie Arpin et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.

5. Parole au public (information 10)

NIL

6. Suivi du procès-verbal

6.1 Message dans L'alizé (discussion, 10)

- Le prochain mot de L'alizé en prévision de l'été sera écrit par madame Isabelle Palardy.
- Pour l'Alizé de l'année scolaire prochaine, il est proposé d'informer les parents sur différents sujets d'intérêt général qui se rapporte à notre école. Ceci pourrait être présenté sous la forme de « Saviez-vous que ? ».

7. Affaires nouvelles

7.1 Prévision budgétaire de l'école, du service de garde et du CE pour l'année 2017-2018

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Travaux du conseil

8.1 Approuver la liste des crayons, papiers et autres objets de même nature qui ne sont pas considérés comme du matériel didactique

La résolution sera prise de façon électronique afin de pouvoir assurer l'envoi de la liste à temps à Ma Boutique Scolaire.

8.2 Approuver la programmation des activités complémentaires

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

CÉ -16-17-37

8.3 Approuver les règles du service de garde

Les parents qui ont plus d'un enfant à l'école doivent payer une facture pour chaque enfant. Cette façon de faire relève du fonctionnement de notre commission scolaire. Si nous avons des commentaires en lien avec ce sujet, nous devons les adresser directement à la commission scolaire.

Il appert que le sondage envoyé aux parents concernant le service aux dîneurs n'a pas été bien compris par plusieurs. En effet, diverses questions ont été posées directement à madame Gagné, la technicienne. Le tableau a suscité plus de confusion que de réponse.

Comme L'alizé semble le moyen de communication le plus lu par les parents, nous utiliserons à l'avenir ce moyen pour expliquer par exemple : ce qu'est le service extra, quelle est la différence entre un enfant dîneur et un enfant au service de garde,...

SUR PROPOSITION dûment faite par Alexandre Buist et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde

9. Service de garde (information 5)

- Inscriptions au service de garde : l'an prochain, il est estimé qu'entre 480 - 490 enfants seront inscrits au service de garde comparativement à 465 élèves pour l'année en cours. L'an prochain nous compterons 500 élèves inscrits à l'école.
- La prochaine sortie prévue au calendrier (journée pédagogique du 9 juin) se vivra à La Ronde. Les enfants ayant une passe annuelle de La Ronde pourront l'utiliser.
- Semaine du service de garde : une kyrielle d'activités marquent cette semaine spéciale pour nos élèves.
- Pour l'année prochaine, les communications entourant la semaine du service de garde seront notées dans L'alizé.

10. Vie à l'école (information 5)

- Préscolaire : sortie à l'école d'équitation 1101 – activité très appréciée des enfants ;
- 1^{er} cycle : présentation des projets réalisés par les enfants entourant les contes – activité qui a connu un grand succès ;
- 2^e cycle : activité père-fille – cette journée extraordinaire marquera les mémoires de nos jeunes filles.
- 4^e année ont présenté leur pièce de théâtre.
- Activité Bouge Bouge : elle se tiendra le vendredi 19 mai en après-midi.

11. OPP (information 10)

- Campagne de financement : le représentant de la compagnie Perfection nous présente ses produits incluant des fruits frais (oranges : *Afrique du Sud* (parce que la Floride a présentement une qualité d'oranges médiocres) ; pamplemousse : *Floride* (pas affecté à cause de sa pelure plus épaisse), clémentines : *Maroc*. Cette future campagne de financement sera exclusivement en ligne.
- Fonctionnement : chaque enfant a sa propre page sécurisée et personnalisée. La campagne de financement devrait débuter au début du mois d'octobre et se terminer à la fin du même mois. Grâce à une application générée par le système de la compagnie Perfection, il y aura cinq courriels d'informations envoyés aux parents qui seront inscrits en ligne.
- Une lettre sera envoyée aux parents pour confirmer la participation ou non de leur enfant à la campagne de financement. Dans cette lettre nous allons offrir deux choix aux parents : le premier choix serait celui de faire un don en argent et le second serait celui qui annonce le type de campagne de financement.
- Nous aimerions également mettre en place une campagne de financement par la vente de cartes cadeaux via la compagnie Fundscrip (<http://www.fundscrip.com/accueil>) juste avant le temps des fêtes.

12. Correspondance (information 5)

Pas de courrier.

13. Comité de parents

Le comité de parent sera dans la semaine du 22 mai.

**14. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
(information 2)**

- Rapport annuel 2016-2017 ;
- Programmation des activités complémentaires pour l'an prochain ;
- Prévisions budgétaires de l'école, du service de garde et du CÉ pour l'année 2017-2018 ;
- Choix de la fondation à retenir pour la fête de l'Halloween ;
- Assemblée générale du CÉ en septembre 2017.

15. Levée de l'assemblée**CÉ -16-17-39**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Julie St-Pierre et adoptée à l'unanimité,

Il EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 30.

ISABELLE PALARDY
Présidente du
Conseil d'établissement

LIETTE JODOIN
Directrice